

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 14 JUIN 2010

Le Quatorze Juin deux mille dix, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Valérie INGLIN Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, M. Loïc RANCHERE, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme, Mme Marie-Claire RAGOT, M. Arthur JONES

ETAIENT ABSENTES: Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint et Mme Martine GENDRAUX qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à M. Christian Grippon et M. Fabrice Michelet ainsi que Mme Marie-Noëlle AIMARD excusée et M. Philippe FAUCON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Après adoption du compte rendu de la séance du 17 mai dernier, Monsieur le Maire propose que le point 6 inscrit à l'ordre du jour soit supprimé, ce qui est accepté. En effet, après recensement des biens communaux à mettre en vente, aucun autre matériel que celui dont le tarif avait déjà été fixé en novembre dernier, ne sera mis en vente le 10 Juillet 2010.

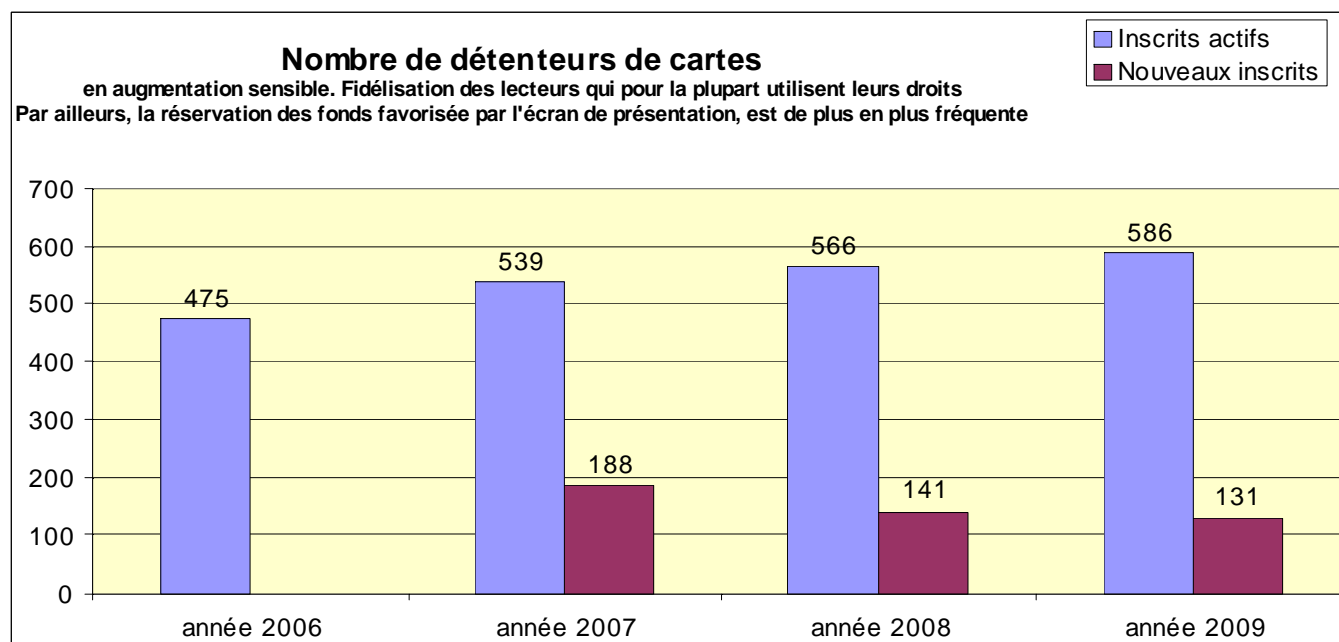
Puis, le Conseil Municipal délibère comme suit :

BILAN D'ACTIVITES 2009 A LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Maire indique qu'il est justifié de rendre compte des activités culturelles de la médiathèque et demande à Christelle Filippini responsable de commenter ce bilan d'activités 2009.

Elle explique le terme médiathèque mieux approprié que bibliothèque du fait de la diversité des supports mis à disposition : livre, cd, dvd et possibilité de se connecter à Internet.

Les bilans annuels sont également fournis à la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture), et à la Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général 79)

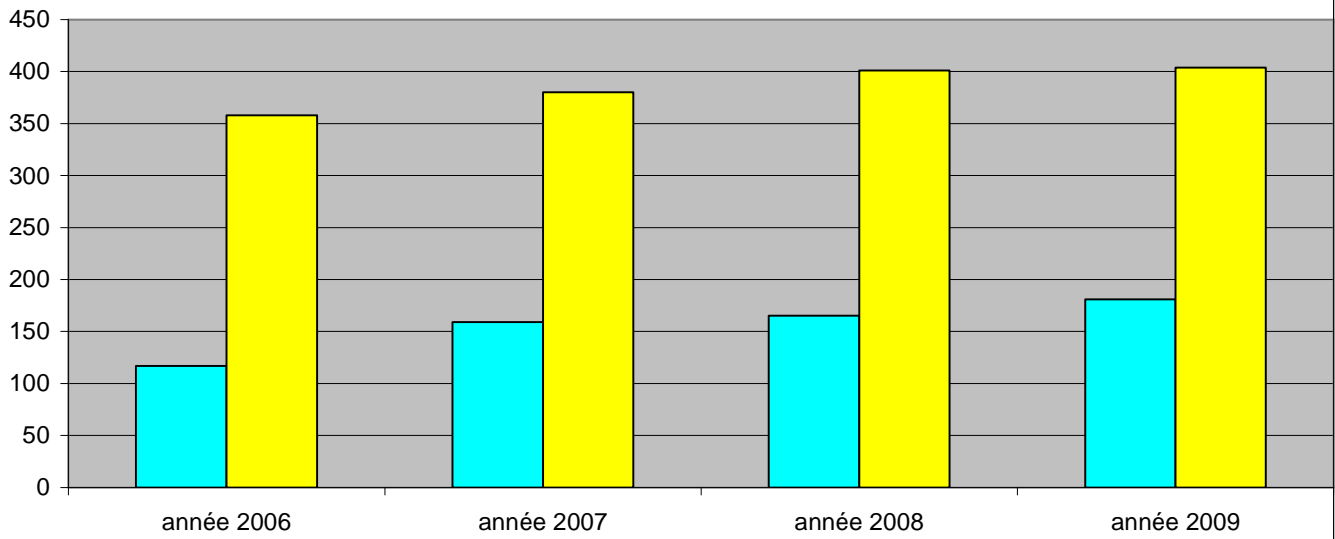


Il est précisé que le fonds bilingue a été développé pour répondre à la demande. Les méthodes d'apprentissage de la langue, anglaise et française, sont très souvent utilisées. Le nombre d'adhérents britanniques est stable (68 en 2009)

répartition des inscriptions

Stabilité du nombre

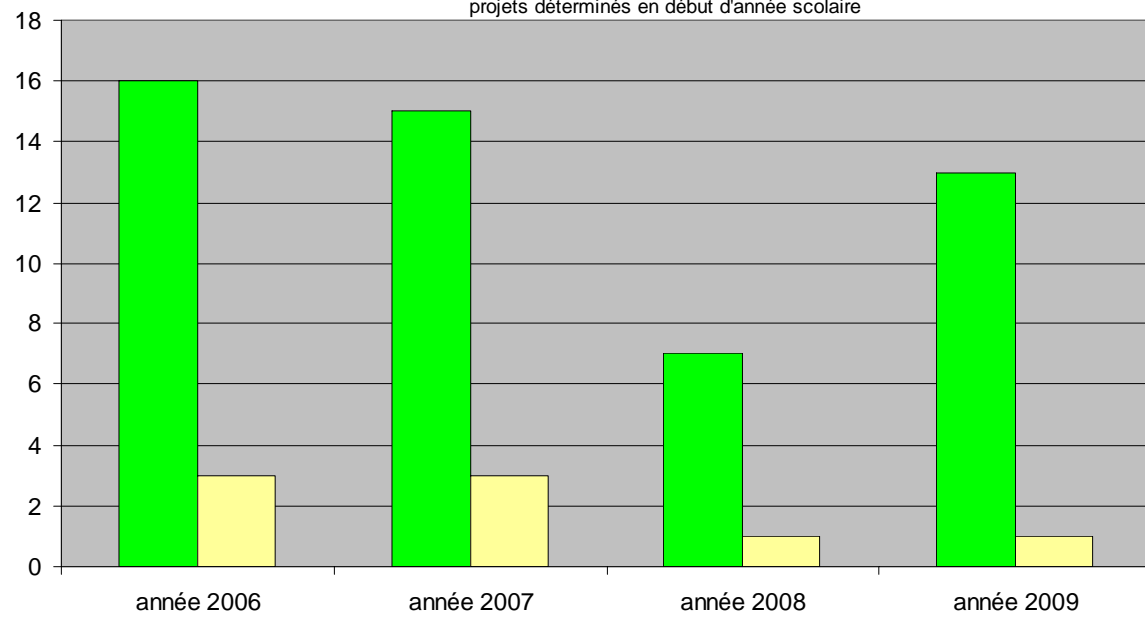
■ Enfants
■ Adultes



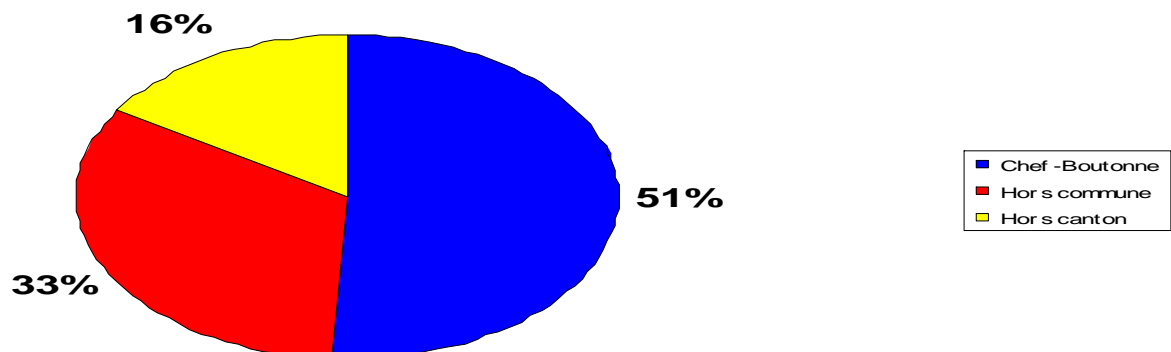
autres emprunteurs

Il s'agit des pensionnaires de l'EHPAD et des écoles avec lesquelles un partenariat est réalisé en fonction de projets déterminés en début d'année scolaire

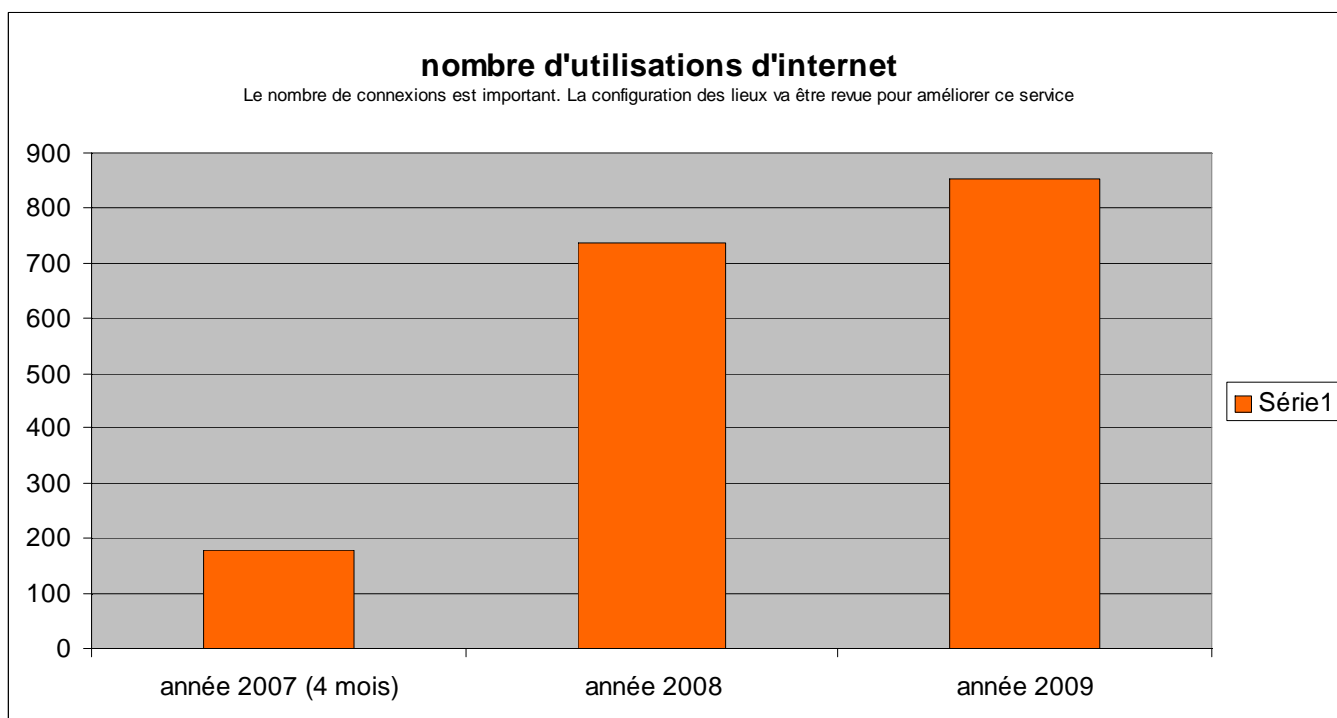
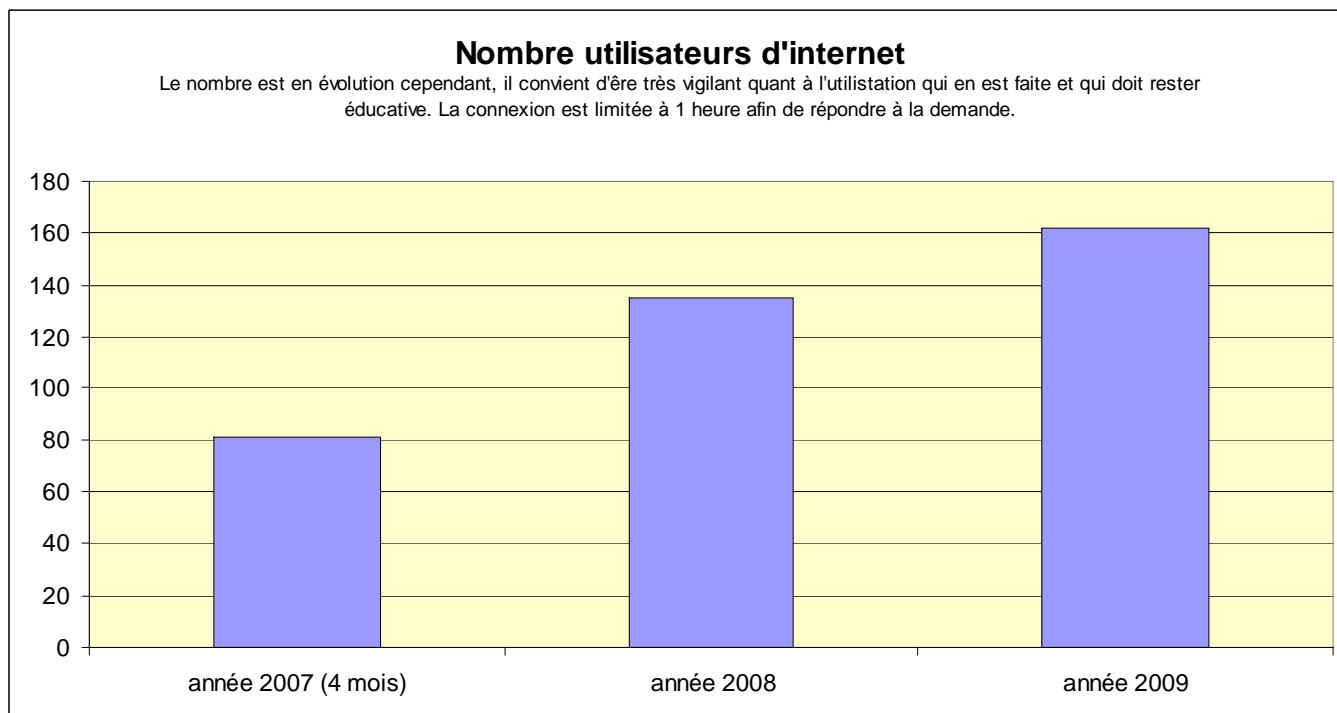
■ Classes
■ Collectivités



répartition géographique des adhérents



LE SERVICE INTERNET



LES PRETS

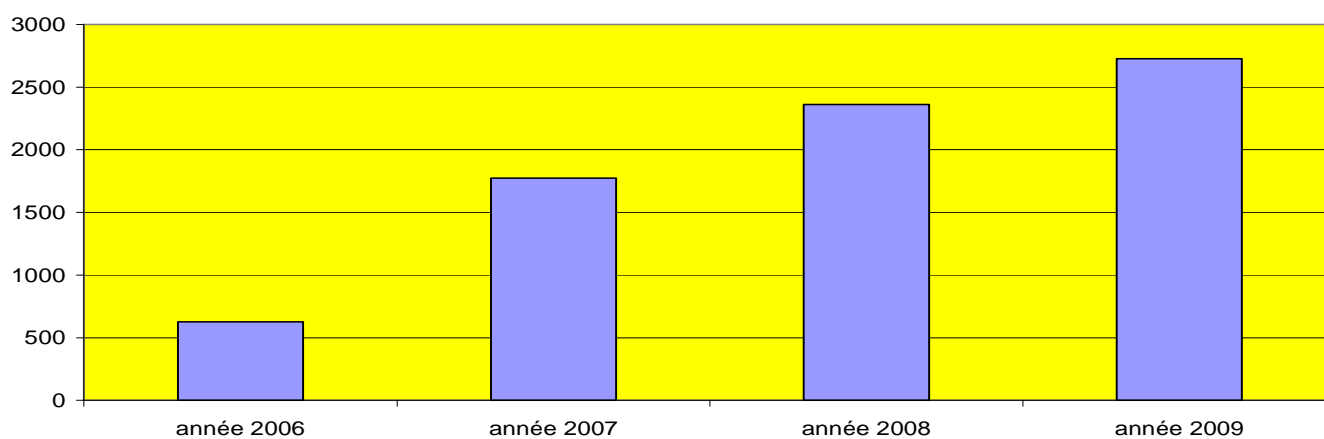
Christelle précise que la Commune n'achète que les livres. Le complément des livres et le prêt des CD et DVD sont organisés avec la Bibliothèque Départementale lors du passage du Médiabus, 3 fois par an.

Au total, en 2009, 15937 livres, CD et DVD, provenant du fonds de la médiathèque de Chef-Boutonne et du fonds de la BDDS ont ainsi été empruntés.

Les 4 passages du médiabus dans l'année, avec environ 900 documents échangés à chaque fois engendrent une importante manipulation des collections et mises à jour de la base informatique.

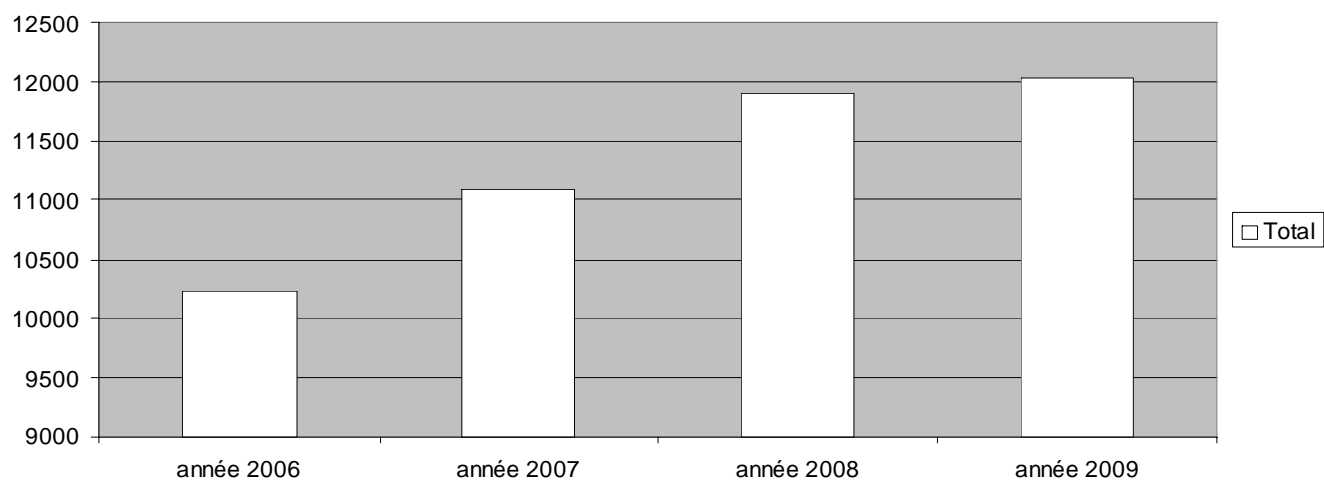
documents empruntés à la BDDS

■ Quantité des documents : livres, revues, CD, DVD et vidéos



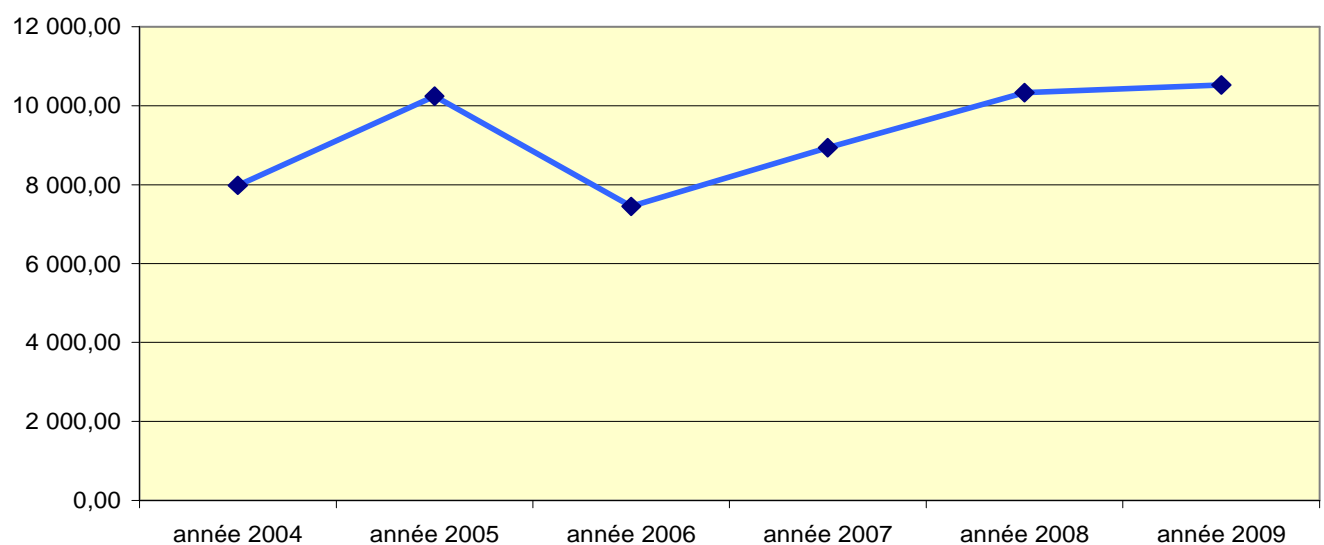
Evolution de la collection

500 d'ouvrages (représentant un cout d'environ 7 000 €) sont régulièrement acquis chaque année. Un nouveau désherbage est prévu en 2010 pour permettre leur intégration et ainsi proposer des livres intéressants



budget alloué à la médiathèque (dépenses réelles)

Il est précisé que les recettes provenant des adhésions ne représentent qu'environ 1300 €



Christelle précise qu'en cas de détérioration, le remboursement des ouvrages est demandé à l'emprunteur

ANIMATIONS 2009

Expositions : - "Comment on fait un livre" des éditions *Rue du monde*

- L'outarde canepetière

- 2 conférences :

- "*L'outarde canepetière*" présentée par Victor TURPAUD FIZZALA, ornithologue

- "*Les oiseaux de nos campagnes*" par Claude Garçon

- 1 rencontre avec un auteur : Hélène Kérillis

- Atelier d'écriture "carnet de voyage à Chef-Boutonne" avec l'auteur et éditeur : Grégory Jarry

- 1 lecture publique avec la troupe de Melleran "Où on va papa ?" de Jean-Louis Fournier

- Des rencontres scolaires autour de différents thèmes d'animations

4 classes de maternelle - 5 classes du primaire - 4 classes de collège

Par ailleurs, une réunion de concertation est organisée mensuellement avec les autres médiathèques du Pays Mellois pour valoriser l'activité des diverses structures par le biais d'un réseau.

PROMOTION DU CHATEAU DIAGNOSTIC PAR CHLOE LYCEENNE STAGIAIRE

Chloé BOISSONOT lycéenne au Lycée du Roc Fleury à Ruffec explique que dans le cadre de sa formation, elle effectue un stage de 12 semaines réparti en plusieurs séquences dont l'objectif qui lui a été confié par la municipalité, est d'analyser l'existant et valoriser le site. Monsieur le Maire précise que les Amis du Château ont été informés de cette mission.

Chloé présente ensuite sa méthode de travail (état des lieux, commune, château, environnement – détermination des forces, des faiblesses, des opportunités en déterminant l'attente du visiteur...) Elle indique qu'un questionnaire qu'elle a conçu, a été remis à tous les visiteurs, soit environ une centaine à ce jour. Elle regrette que les réponses très (voire trop) satisfaisantes (même si on peut s'en réjouir) ne soient pas assez significatives. Aucune préférence ou suggestion n'ont été précisément formulées. Elle poursuit donc son travail et reviendra devant les élus pour en présenter l'évolution.

FINANCEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN COURS

Les diverses propositions ont été transmises aux membres de l'assemblée avec la convocation pour analyse.

Monsieur le Maire indique que la commission « Finances – Marchés Publics » a travaillé sur ces financements pour envisager la proposition la mieux adaptée pour chacun des projets. En effet les conditions de prêt actuelles sont extrêmement favorables et il est opportun de souscrire d'ores et déjà ces prêts qui seront débloqués en fin d'année.

AMENAGEMENT DE L'AVENUE

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement prévisionnel de l'opération

DEPENSES		RECETTES		Solde représentant le coût pour la commune
Travaux	954 945	FCTVA	198 953	
Honoraires	119 520	Subventions	443 931	
TVA	210 595			
TOTAL	1 285 060		642 884	642 176
Affectation au Budget annexe du service des eaux				40 000
SOLDE affecté au Budget Principal de la commune				602 176
Autofinancement envisagé				90 000
SOLDE A EMPRUNTER				512 176

Différentes offres ont été formulées par 4 organismes de prêt, selon les caractéristiques suivantes :

- Prêt à taux fixe ou Prêt multi-périodes ou Prêt taux révisable
- Durée de 20 ou 25 ans
- Échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine la proposition formulée par la Caisse d'Epargne :

- Montant du prêt : 500 000 € (un financement complémentaire sera réalisé en fin de chantier en tenant compte des montants réels de l'opération)
- Taux fixe de 3.60 %
- Frais de dossier de 250 €
- Échéances trimestrielles de 8 794.60 € soit 35 17840 € par an
- Déblocage des fonds programmé en octobre –novembre pour une 1^{ère} échéance en 2011.

ESPACE VOLTONIA

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Monsieur Joël PROUST dresse le bilan des travaux et explique l'opportunité qui se présente : en effet les murs de l'étage ont été déplâtrés par erreur par l'entreprise, alors qu'il était prévu de les conserver. L'architecte indique qu'il serait alors opportun d'envisager la pose de chaux-chanvre teinté dans la masse, afin d'améliorer l'isolation de l'étage. Le surcoût après négociation avec l'entreprise en cause représenterait 2 280 € déduction faite de la moins value en peinture (- 3086 €). Quelques élus ont ce matin, afin de ne pas retarder le chantier, fait le choix de la texture sous réserve de l'acceptation de cette option.

Joël PROUST précise que l'ajustement de certaines prestations décidé en cours de chantier représente globalement environ 0.8% de majoration par rapport aux marchés initiaux. L'option du chanvre augmenterait globalement l'opération de 1.46 % ce qui reste tout à fait correct pour une rénovation de bâtiment.

Monsieur Patrick COIRAULT considère que l'erreur devrait intégralement être assumée par l'entreprise et préférerait que ce qui était prévu initialement soit maintenu. Monsieur le Maire lui rappelle que néanmoins, l'option permet de valoriser l'isolation ce qui n'est pas négligeable pour les coûts de fonctionnement et que le coût aurait été de plus de 10 000 € s'il avait été intégré dans le choix initial. Cette erreur peut donc être considérée comme bénéfique. Il invite les élus à se prononcer sur le choix ou non de l'option chaux -chanvre : adopté par 13 voix pour (2 contre)

DEPENSES		RECETTES		Solde représentant le coût commune
Achat bâtiment	172 500	FCTVA	88 422	
Travaux	423 734	Subventions	198 681	
Honoraires	53 798			
TVA	93 596	Prêt MSA 2%	100 000	
TOTAL	743 628		387 103	356 525
Autofinancement envisagé				55 000
SOLDE A EMPRUNTER				301 525

Différentes offres ont été formulées par 4 organismes de prêt, selon les caractéristiques suivantes :

- Prêt de 300 000 € à taux fixe ou Prêt multi-périodes ou Prêt taux révisable ou à Palier
- Durée de 20 ou 25 ans
- Échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles

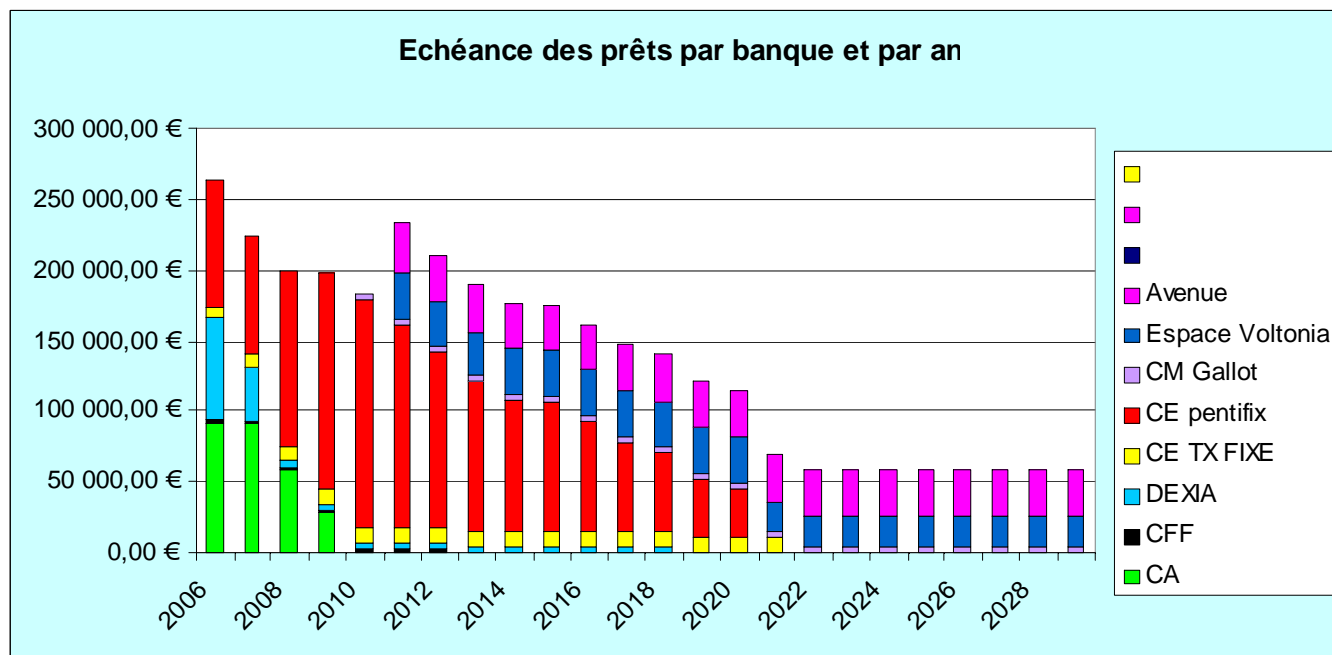
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine la proposition de la Caisse d'Epargne

- Montant du prêt 300 000 €
- Taux fixe de 3.60 %
- Échéances trimestrielles de 5 276.76 € soit 21 10704 € annuels
- Frais de dossier de 150 €
- Déblocage des fonds programmé en octobre –novembre pour une 1^{ère} échéance en 2011.

Monsieur le Maire précise le partenariat financier :

- Participation de la Cdc à hauteur de 30% au titre de l'occupation par l' ADMR et le RAM
10 premières années : 9 579 €
10 dernières années : 6 272 €
- Subventions attribuées selon l'objet :
Cdc : proxima Pays et CAF : 77 700 €
Commune : FRIL et Proxima : 120 981 €

Monsieur Le Maire présente et commente l'incidence de ces 2 prêts sur la dette communale :



Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat financier de 50 000 € accordé par la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres.

Par ailleurs, il précise que la création et le financement du poste d'Educateur Jeunes Enfants initialement prévu par l'Association des Foyers Ruraux, sera du fait de son désengagement, effectivement prise en charge par la Communauté de Communes du Cœur du Poitou.

LA GARENNE DU BOIS AUX PINS

Monsieur le Maire dresse un point financier de l'opération qui est en cours d'achèvement et les élus acceptent à l'unanimité, les avenants correspondants se décomposant ainsi :

	Marché initial	Avenant	Marché actualisé	% de variation
LOT 1	231 142,50	2 255,00	233 397,50	0,98
LOT 2	88 242,00	7 198,11	95 440,11	8,16
LOT 3	45 405,25	- 7 925,00	37 480,25	- 17,45
TOTAL	364 789,75	1 528,11	366 317,86	0,42

EVOLUTION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE A CHEF-BOUTONNE

Monsieur le Maire précise qu'aucune décision ne sera prise maintenant car ce dossier mérite une réflexion politique importante et il convient de disposer de tous les éléments nécessaires préalables concernant le contexte et le coût. Ce dossier a déjà été évoqué à l'occasion de la discussion concernant la prise de compétence de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou pour la restructuration de la caserne des pompiers de Sauzé Vaussais. La Préfecture l'ayant refusé, le transfert de compétence pour la rénovation de la gendarmerie pose un problème.

Monsieur le Maire retrace brièvement le contexte :

- Première réunion le 08 avril 2005 : demande officielle de la gendarmerie pour un projet de construction d'une gendarmerie à Chef-boutonne
- Travail avec la Cdc
- Rencontre du commandement en mai 2008 qui exprime les besoins : Terrain 4000m² - Proche centre-ville - 6 logements (4 T4 + 2 T5) + brigade 220m²
- Rencontre des services techniques de la gendarmerie en sept 2008

Des questions se posent alors:

Pourquoi construire une nouvelle gendarmerie ? Qui doit la construire ? Quoi construire ? Combien ça coûte ?
Quoi faire ?

Monsieur le Maire engage le débat sur l'opportunité ou non de concrétiser cette opération :

Il explique que les conditions de travail actuelles ne sont pas satisfaisantes, ni pour le respect du public, ni pour un travail agréable et efficace des gendarmes.

Tous les élus s'expriment longuement sur ce qui existe dans les communes voisines, l'incidence financière du projet (néanmoins pratiquement compensé en intégralité par le loyer de l'Etat) la durée du prêt, le montant des échéances correspondantes qui ne peuvent être connues précisément à ce jour, l'avenir du bâtiment actuel (Monsieur le Maire est mandaté pour solliciter l'avis du Service des Domaines) , l'avenir de la Communauté de brigades, la possibilité d'un agrandissement ultérieur en cas d'éventuel regroupement ultérieur, la durée du bail ... Autant d'interrogations qui seront réévoquées prochainement en vertu de précisions qui seront sollicitées car la décision doit intervenir en 2010.

REFLEXION SUR RENOVATION DE L'EGLISE NOTRE DAME

Monsieur le Maire explique que des travaux de sécurisation ont dû être réalisés sur les plafonds. Les infiltrations par la toiture humidifiaient effectivement le plâtre qui alourdi, tombait. Les agents municipaux sont intervenus autant que faire se peut, pour réparer provisoirement les fuites sur la toiture et sécuriser les plafonds.

Monsieur le Maire rappelle l'évaluation chiffrée des travaux que Madame NIGUES Architecte du Patrimoine préconise, représentant globalement **1 518 700 €** auxquels il conviendrait d'ajouter environ 17% d'honoraires divers.

Postes extérieurs :

Façade est et arrière du fronton :	94 000 €
Façade ouest du chevet et sacristie :	95 000 €
Clocher :	96 700 €
Façade nord :	132 500 €
Façade sud :	111 500 €
Pourtour de l'édifice :	18 500 €
Couverture (classique) :	194 000 €
Couverture (ardoises photovoltaïques) :	462 000 €

Postes intérieurs :

Vaisseau central de la nef :	83 500 €
Chœur et chapelles :	55 000 €
Bas côtés nord et sud :	176 000 €

Les élus échangent longuement sur ce dossier qualifié de délicat compte tenu de l'attachement naturel consacré à un lieu de culte.

Divers points sont spontanément évoqués : dangerosité ou pas du lieu, fermeture impérative ou pas, rénovation ou pas, nouvelle affectation du lieu pour rentabiliser les travaux, la loi de 1905 et ses conséquences, absence de partenariat financier sur ce type d'opération, si engagement des travaux pour combien de temps et quel en serait le financement notamment sur la prochaine génération, présence de 2 églises sur la commune ce qui multiplie les frais de maintien en état, quel est le besoin de la population, serait-il opportun de réaliser un sondage auprès de la population qui devra quoi qu'il en soit être très clairement informée sur l'engagement financier que représente cette rénovation, définition des travaux prioritaires, appartenance de ce lieu au patrimoine local, l'Eglise Saint Chartier nécessite t'elle aussi des travaux, montant énorme des travaux pour une partie seulement de la population, attachement à la symbolique du lieu (il est fait état du château d'eau dont le projet de démolition avait suscité des réactions vives par les riverains de la Place) et de ses abords....

Au vu de ces nombreuses interrogations livrées « en vrac », les élus sont invités à réfléchir sur la décision à prendre. Le tour de table confirme la difficulté à se positionner. Néanmoins, Monsieur le Maire considère que ce type de dossier illustre le rôle de l' élu et la difficulté qui se pose parfois à lui quant au choix à faire.

DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'URBANISME - ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE

Monsieur le Maire donne connaissance de la demande de certificat pré opérationnel déposé par Maître Prestat pour deux terrains appartenant à Madame Ricard, sis Rue Robert Béchade.

Monsieur le Maire considère qu'il convient de faciliter l'urbanisation des terrains autorisés par le Plan d'Occupation des Sols. Néanmoins, la collectivité peut être amenée à prendre en charge les extensions de réseaux nécessaires.

La discussion s'engage quant à la prise en charge des travaux d'extension du réseau d'eau (7 665 €) et d'électricité (4 421 €) et la présence du bâtiment d'élevage de Monsieur TAPIN dont la proximité pourrait être un motif de refus de construction d'une maison. Ce point sera reconsidéré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour, (1 contre et 2 abstentions) donne un accord de principe pour une prise en charge des travaux d'extension qui incombe à la commune. Il est précisé qu'ils ne pourront être inscrits au programme d'investissements 2010 déjà établi mais le seront au programme d'investissements 2011.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine »

- rappelle aux élus référents de se manifester auprès de lui pour le recensement des maisons fleuries.
- indique que l'installation de l'arborétum est en cours et qu'un essai a été fait en soirée pour l'éclairage du théâtre de verdure derrière la mairie

Patrick COIRAULT élu référent « Sécurité Routière » fait le compte rendu de la 1^{ère} réunion organisée le 07 Juin par Madame le Préfet. Cette réunion a consisté à présenter le bilan de l'accidentologie en Deux-Sèvres comprenant le nombre d'accidents, le type de conducteurs plus particulièrement vulnérables, les motifs. Les divers intervenants ont présenté l'intégration de la sécurité routière dans les champs de compétence des Communes et Groupements de communes, la perspective du programme départemental. Patrick précise que les collectivités ont été invitées à sensibiliser les utilisateurs de salles des fêtes aux dangers de l'alcool.

Valérie INGLIN Adjoint responsable de la Commission « Communication »

- indique que les journaux municipaux en préparation, seront distribués début juillet.

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- indique que la commission se réunira prochainement
- précise que l'organisation des diverses animations communales (Foire de Javarzay – Fête du 14 juillet) est établie
- rappelle que les trophées sportifs ont été remis aux jeunes désignés par les responsables des diverses associations ou sections sportives locales, ainsi que les diplômes officialisant la formation PSC1 pour les 8 volontaires qui avaient répondu favorablement à la demande de la collectivité pour la mise en service de défibrillateurs Place Cail et au Complexe sportif. Cette cérémonie a eu lieu dans le cadre du Tournoi International de Tennis de Table au gymnase, ce week-end.
- annonce le programme de la fête de la musique sur la Place Cail le Vendredi 18 Juin 2010

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

dresse le bilan des travaux en cours (Aménagement de chemins – Travaux d'assainissement par la CdC rue de la laiterie terminés, avenue de l'hôtel de ville débutés – Enlèvement de la terre du Pré du Maine et préparation pour la foire – Réfection des trottoirs rue des Chalets en cours...)

et fixe une prochaine réunion de la commission pour l'organisation de divers futurs travaux

Monsieur le Maire intervient au nom de **Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité »** pour

préciser que le CCAS travaille en collaboration avec les CCAS des communes du Canton à la mise en place d'entrées gratuites à la piscine intercommunautaire pour les enfants mineurs des familles dont le QF est inférieur à 500. Ce projet a été validé par le CCAS. Se renseigner auprès du CCAS. Les communes du canton sont vraiment partantes pour établir le même règlement.

Il annonce par ailleurs que l'EHPAD organise un barbecue pour les résidents et les familles des résidents le 24 Juin 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 0 heure 45 :

- Tournoi de Tennis de Table : Nouvelle grande réussite pour cette édition 2010. Néanmoins une réflexion quant au programme 2011 est en cours. Il est par ailleurs, très positif pour la dynamique locale de constater une telle motivation de la part de bénévoles tout en regrettant parfois le peu de fréquentation que ces animations, pourtant de grande envergure et que nous avons la chance d'avoir dans nos petites communes, suscitent auprès de la population locale.
- Aménagement de l'avenue centrale : une réunion de préparation de chantier aura lieu le 16 juin 10
- Permanence CAF : Du fait de l'arrêt de la mise à disposition du Visio Contact par le Conseil Général, des contacts ont été pris avec la CAF pour maintenir le service à la population. Après négociation, il a été possible d'obtenir grâce à la mise à disposition par la commune du matériel informatique nécessaire, une connexion avec un technicien à distance chaque mercredi de 9 heures à 12 heures, à compter du 16 Juin 2010. Il est précisé que la CRAMCO partenaire au moment du Visio Contact, s'est manifesté pour reconduire des permanences.
- Conciliateur de Justice : Monsieur Gilbert BORDENAVE tiendra une permanence à la mairie de Chef-Boutonne chaque 1^{er} jeudi du mois à la mairie de Chef-Boutonne de 14 à 17 heures pour trouver une solution amiable entre deux parties à un conflit d'ordre civil. Pour le rencontrer aucune formalité n'est à effectuer et sa prestation est gratuite.
- Orage du jeudi 10 juin 2010 : Plusieurs réclamations ont été formulées auprès de la mairie pour des points qui ne sont pas toujours de sa responsabilité. Les services techniques se sont déplacés pour envisager, si possible, un aménagement pour éviter les inondations.
- Inauguration du Théâtre de Verdure après son aménagement, le 02 Juillet, l'heure reste à préciser.
- Vente de matériel communal divers le 10 Juillet 2010 de 10 heures à 12 heures 30 à l'Espace Kennedy.
- Communauté de Communes du Cœur du Poitou : Il est rappelé que l'envoi des comptes rendus du Conseil Communautaire doit permettre aux élus de demander si nécessaire des précisions quant aux décisions prises. Le Conseil est informé des travaux de rénovation du gymnase de Chef-Boutonne pour un montant estimatif de 900 000 €. De plus, un sol en taraflex, acheté récemment, sera installé dans la salle de Tennis de Table. Par ailleurs, un accord a été conclu pour l'échange de la parcelle dont était propriétaire la CdC coté ouest avec une parcelle coté est en prolongement des habitations donc plus facile à viabiliser et en façade le long de la route de Melle.
- Efficacité de la journée désherbage effectuée le jeudi 03 Juin par l'ensemble des agents du service technique afin de palier à la décision de ne plus utiliser de désherbants. Tout n'a pas pu cependant être fait et le complément sera assuré par l'équipe « Voirie ». Il conviendra de renouveler l'opération, l'organisation est en cours d'étude. .
- Prochaine réunion du Conseil Municipal programmée le 19 Juillet 2010. Ciné Chef sera contacté pour une éventuelle intervention pour préciser les modalités de mise en place du Cinéma numérique
- Monsieur Gornard fait état de la réunion du Syndicat B organisée le 08 Juin dernier pour informer les agriculteurs sur la carte du zonage des captages du Syndicat.

Ainsi délibéré, en Mairie de Chef-Boutonne, le 14 Juin 2010

Le Maire
Fabrice MICHELET